Pétrole : raffinage, stockage et prix de référence asiatiques : conséquences pratiques

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Contrats dont le prix repose sur les cotations de Singapour

Pour les avocats et les conseillers, la plaque tournante pétrolière soulève une série de questions bien identifiables. Les contrats de vente de produits pétroliers en Asie renvoient presque toujours aux cotations Platts, et la formulation exacte de la clause de prix détermine qui supporte le risque des variations de cours pendant la période de fixation du prix. Des litiges surviennent lorsqu'une cotation est supprimée ou modifiée, lorsque la date d'un connaissement est contestée ou lorsqu'une perturbation du marché rend la référence non représentative. Un contrat bien rédigé prévoit donc une référence de substitution, le traitement des changements de méthodologie et la détermination de la période de fixation du prix.

Les positions physiques et papier doivent elles aussi concorder. Un négociant qui achète une cargaison dont le prix est fixé sur le MOPS et la couvre par des swaps réglés sur la même cotation n'est protégé que si les périodes de fixation coïncident.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Les écarts entre les dates de fixation du prix physique et la période de calcul de la moyenne du swap laissent subsister une exposition résiduelle, souvent appelée risque de base, qui peut être considérable sur des marchés volatils comme ceux de mars 2026. Les dispositifs de crédit, de stockage et d'inspection doivent s'emboîter, car le prêteur qui finance une cargaison ou un réservoir de stock s'appuie sur des documents établis par plusieurs intervenants indépendants. Les faillites de 2020, qu'examine le chapitre II de la partie H, ont rendu les banques bien plus exigeantes sur ce point.

Liste de contrôle pour les conseillers

- Identifier, dans chaque contrat de vente, la cotation Platts, la période de calcul de la moyenne et l'événement déclencheur de la fixation du prix, et prévoir une référence de substitution si la cotation est modifiée ou suspendue.
- Aligner les périodes de calcul de la moyenne des contrats physiques et des swaps de couverture, et chiffrer le risque de base qui subsiste.
- Vérifier si la négociation de swaps pétroliers avec des tiers requiert une Capital Markets Services Licence (licence CMS) au titre du Securities and Futures Act (SFA, loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) ou relève d'une exemption, et si des obligations de déclaration s'appliquent.
- S'assurer que les négociants comprennent que des offres ou des transactions trompeuses dans la fenêtre Platts peuvent constituer un abus de marché lorsqu'elles affectent des dérivés compensés ou de gré à gré.
- Dans les contrats de stockage et de mélange, définir les spécifications, l'échantillonnage, la société d'inspection et le certificat final, et répartir la responsabilité en cas de produit hors spécifications ou contaminé.
- En cas de financement de stocks, vérifier les récépissés de réservoir directement auprès de l'exploitant du terminal, exiger une inspection indépendante et contrôler régulièrement les stocks.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

- Pour les investissements dans le raffinage et la chimie, modéliser la taxe carbone aux taux publiés jusqu'en 2030, l'effet des allocations transitoires et le coût des projets de décarbonation.
- Vérifier l'exposition aux sanctions et aux contrôles à l'exportation pour le brut et les produits d'origine incertaine, comme l'expose le chapitre IV de la partie H.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com